

COMPTABLE

de 9 à 12 mois (650 h)

NIVEAU D'ENTRÉE Pas de pré-requis
SAVOIRS Comptabilité Comptabilité approfondie
Juridique Fiscalité
SAVOIR FAIRE Maîtrise des logiciels comptables
PRATIQUE PROFESSIONNELLE Validation d'expérience ou Stage conventionné
CERTIFICAT + ATTESTATION DE FORMATION

Le métier de comptable

Selon la taille de l'entreprise le comptable peut avoir des missions polyvalentes ou au contraire très spécialisées :

En TPE ses missions sont étendues. Souvent comptable unique, il est en charge de la tenue des comptes, il réalise les opérations de clôture et établit la liasse fiscale. Il rassemble, coordonne et vérifie les données comptables et peut être amené à intervenir sur la comptabilité analytique.

Dans un service comptable, ses missions sont souvent plus spécialisées. Il peut exercer des activités financières (budget de trésorerie...), fiscales (calcul d'impôt, déclarations...) ou sociales (salaires, bilans...). Il peut établir des prévisions budgétaires ainsi que des procédures de

contrôle. Il peut avoir à analyser une situation comptable (analyse du bilan et du compte de résultat).

En cabinet le comptable prend en charge un portefeuille clients pour lesquels il gère la comptabilité de manière autonome. Il peut également se spécialiser dans la gestion de la paie et dans le social.

Dans tous les cas le comptable est le garant de l'application des procédures comptables et fiscales et du respect des délais de clôture des comptes.

La formation

Elle s'adresse à celles et ceux qui, sans avoir de connaissances préalables en comptabilité, veulent en faire leur profession et être à même **de travailler en autonomie**.

Elle intègre les 4 savoirs essentiels aux postes de comptable : la comptabilité, la comptabilité approfondie, le droit et la fiscalité.

Les spécialisations

À la fin de votre formation, vous pouvez affiner vos compétences et vous spécialiser dans les domaines suivants : Gestion de la paie / Management / Droit social / Normes IFRS / Droit des sociétés / Finance d'entreprise / Contrôle de gestion / Anglais financier / Systèmes d'information de gestion / Pack DCG.

Passerelles vers le diplôme d'État DCG

Si vous êtes titulaire du BAC, les savoirs théoriques du Certificat de comptable vous permettent de vous présenter au DCG (Diplôme d'État de niveau Licence) sur les Unités d'Enseignement suivantes :

UE 1 Introduction au droit

UE 4 Droit fiscal

UE 9 Introduction à la comptabilité

UE 10 Comptabilité approfondie

400 CAS PRATIQUES
28 DEVOIRS
190 COURS-VIDÉO
190 QUIZ

1 990 € TTC

Financement de votre formation

- personnel : échelonnement sans frais
- par votre employeur : DIF ou plan de formation

Faites étudier votre projet

Nos conseillers en formation vous renseignent au **0800 COMPTA** (Numéro vert 0800 266 782 - appel gratuit depuis un poste fixe)

PROGRAMME

Comptabilité - 150 h

- Les principes fondamentaux de la comptabilité générale
- Les opérations courantes
- Les écritures d'inventaire
- Les documents de synthèse

Comptabilité approfondie - 150 h

- La profession comptable
- Introduction à l'audit légal des comptes
- Savoir évaluer les actifs et les passifs de l'entreprise
- Les difficultés comptables
- La comptabilité des sociétés
- Les emprunts
- Premières notions de consolidation des comptes

Fiscalité - 150 h

- Introduction au droit fiscal
- Le champ d'application de la T.V.A
- Le calcul des Bénéfices Industriels et Commerciaux (BIC)
- Le calcul de l'Impôt sur les Sociétés (IS)
- Les principes généraux de l'Impôt sur le Revenu des particuliers (IR)
- La fiscalité locale et taxes diverses
- Contrôle et répression

Juridique - 100 h

- Introduction générale à l'étude du droit
- L'encadrement juridique de l'activité
- Le droit de l'entreprise individuelle
- L'entreprise en difficulté
- La vie juridique des entreprises
- Les principaux contrats

Formation au logiciel comptable - 100 h

- Créer un nouveau dossier
- Saisir les écritures
- Lettrer les comptes
- Réaliser un rapprochement bancaire
- Savoir remplir une déclaration de T.V.A
- Établir une balance, un bilan et un compte de résultat

PRATIQUE PROFESSIONNELLE

Votre formation intègre une phase personnalisable de mise en pratique :

Vous êtes en recherche de poste ?

Vous pouvez effectuer un **stage conventionné de 8 à 12 semaines** en cabinet ou en entreprise. Ce stage constitue un véritable tremplin pour l'emploi ; Comptalia vous aide dans votre recherche avec son réseau.

Vous êtes déjà en activité ?

Vous pouvez valider votre expérience auprès du jury Comptalia en vidéo-conférence.

Contactez votre conseiller en formation pour tout renseignement.

